

Limiter les impacts du numérique

Certes indispensable, le numérique n'a rien d'immatériel et ses impacts environnementaux vont crescendo. En route vers la sobriété!



La clé : faire durer nos appareils

Pour cela, on commence par protéger : coque, verre anticasse, film antirayures pour le smartphone, housse et sac résistant pour l'ordinateur (transporté éteint pour préserver le disque dur). Ensuite, tout est histoire de bons réflexes : pause en cas de surchauffe pour préserver le processeur, nettoyage régulier des aérations, recharge anticipée de la batterie du smartphone (avant qu'elle ne soit complètement à plat)... Les systèmes eux-mêmes ont besoin de protections (un antivirus à jour et un navigateur sécurisé) et d'être régulièrement désencombrés des données inutiles : cookies, téléchargements...



LA FABRICATION D'UN ORDINATEUR DE 2 KG = 588 KG DE MATIÈRES PREMIÈRES ET 114 KG DE CO₂

PASSER DE 2 À 4 ANS D'USAGE POUR UNE TABLETTE OU UN ORDINATEUR AMÉLIORE DE 50% SON BILAN ENVIRONNEMENTAL

Des alternatives au neuf

Votre entreprise a-t-elle pensé à vous équiper en matériel reconditionné ? C'est loin d'être une mauvaise idée tant les bénéfices de la formule sont nombreux. Testés, nettoyés et restaurés, les appareils sont aussi performants que les neufs et bénéficient d'une garantie légale de conformité de 2 ans. Autre option tout aussi écologique (et économique!) : la location. L'entreprise paie un service (de reproduction et d'impression par exemple), plutôt que d'investir. C'est ce qu'on appelle l'économie de la fonctionnalité, où l'usage d'un produit est privilégié à son acquisition.



UN SMARTPHONE DOUBLE SIM C'EST 2 TÉLÉPHONES EN 1 (PRO ET PERSO)

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU RECONDITIONNÉ EST 2 À 4 FOIS INFÉRIEUR À CELUI DE LA PRODUCTION D'UN APPAREIL NEUF

Que faire du vieux matériel ?

Au moment de changer, si l'équipement fonctionne encore, votre entreprise peut le donner ou le vendre, par exemple à un acteur de l'économie sociale et solidaire ou à une société de reconditionnement. S'il est HS, direction le recyclage, en utilisant les dispositifs de collecte d'équipements électriques et électroniques. Nos ordinateurs ou encore nos smartphones contiennent en effet nombre de matières réutilisables, dont certaines précieuses (or, platine...) ou très rares. De plus, certains composants, dangereux pour l'environnement et la santé (plomb, arsenic, chlore, mercure...), doivent aussi être traités.

Des repères à l'achat pour les entreprises

En se fiant à ces labels, votre entreprise peut équiper ses salariés d'un matériel durable et plus respectueux de l'environnement.

• L'indice de réparabilité : une bonne note sur 10 et l'appareil sera plus facile à réparer en cas de panne!



• Les labels environnementaux : ils marquent les appareils les moins impactants pour l'environnement.



EN SAVOIR PLUS

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux>

<https://longuevieauxobjets.gouv.fr>



**10 À 12 MILLIARDS DE
MAILS ENVOYÉS DANS
LE MONDE EN 1 H**
DONT **60 % JAMAIS
OUVERTS**

**4% DES ÉMISSIONS MONDIALES
DE GAZ À EFFET DE SERRE
SONT DUES AU NUMÉRIQUE**
D'ICI **2025, CE CHIFFRE
POURRAIT DOUBLER**

Halte aux surconsommations d'énergie

Commencez par activer le mode «économies d'énergie» (moins de luminosité, passage à l'écran noir après 10 min d'activité...). Et parce que même en veille nos équipements consomment, mieux vaut débrancher l'ordinateur au-delà d'1h d'absence et dans tous les cas en fin de journée. Idem pour les équipements communs comme l'imprimante. Autres bons réflexes: utiliser le Wifi du travail et désactiver les outils pas toujours utiles: widgets actu ou météo, notifications, géolocalisation, mise à jour automatique des applications, lecture automatique des vidéos...

**1/4 DES CONSOMMATIONS
ÉLECTRIQUES DES ÉQUIPEMENTS
INFORMATIQUES POURRAIENT
ÊTRE ÉVITÉES**

Attention aux échanges de données inutiles

Tout comme la navigation, le partage de données, via les serveurs, routeurs, unités de stockage... consomme énormément d'énergie. Raison de plus pour faire régulièrement le ménage dans sa boîte: suppression des spams, nettoyage des listes de diffusion, désabonnement des newsletters qu'on ne lit jamais... Ensuite, on limite le nombre de destinataires (en évitant le «répondre à tous» systématique) et on allège les pièces jointes (fichiers compressés, PDF basse définition...). Solutions alternatives: les espaces de partage de l'entreprise ou les sites de dépôt temporaire.

3 conseils pour surfer responsable

- Taper des mots-clés précis dans les moteurs de recherche ou utiliser l'outil de recherche avancée. Mieux: créer des favoris et rentrer directement l'adresse du site (si on la connaît) dans la barre de navigation.
- Fermer les onglets pas ou plus consultés.
- Supprimer régulièrement les cookies et les téléchargements.

Optimiser le stockage des données

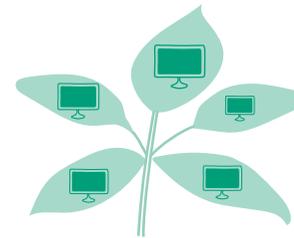
La règle d'or: stocker sur votre ordinateur ou sur le serveur de l'entreprise, en utilisant une plateforme unique pour éviter les doublons. Limitez l'utilisation du Cloud: si l'espace de stockage y semble infini, l'accumulation de données (documents, vidéos, photos...) est source de multiples allers-retours et d'engorgement des data centers. Dans tous les cas, un nettoyage régulier s'impose pour supprimer tout ce dont on ne se sert plus.

Calculez votre empreinte numérique!

Vous pouvez désormais mesurer vous-mêmes l'empreinte carbone de vos usages numériques (mails, streaming ou visioconférence) grâce au nouveau calculateur de l'ADEME disponible sur impactco2.fr/usagenumerique

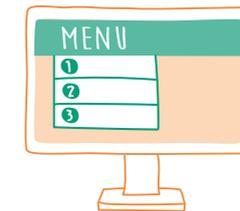
Éco-concevoir ses outils numériques

À l'heure où le numérique est un levier majeur de développement des entreprises, éco-concevoir les sites, applications, plateformes... devient nécessaire pour limiter ses impacts.



Un hébergeur vert
certifié ISO 14001.

Pour en savoir plus:
Le guide de la communication responsable
www.communication-responsable.ademe.fr



Des technologies open source
indépendantes, réactives et gratuites.



Un design épuré

avec des polices standard, des pages sans trop d'images et en veillant au respect des règles d'accessibilité: organisation des titres pour faciliter la lecture, écran noir possible, description des visuels...